Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT

Option A : ÉTUDES ET ÉCONOMIE

Session **2018**

ÉPREUVE E2	**PRÉPARATION D'UNE OFFRE**
SOUS-ÉPREUVE E22	**QUANTIFICATION DES OUVRAGES**

Composition du dossier de l'épreuve :

N°	Activités	Barème	Durée conseillée
Étude n°1	Le terrassement du bâtiment B	/ 20 pts	1 h
Étude n°2	La maçonnerie de briques au RDC du bâtiment B	/ 20 pts	1 h
Étude n°3	La couverture des bâtiments A et B	/ 20 pts	1 h

Repères des documents composant l'épreuve	
Support papier	**DE1 ; DE2 ; DE3 ; DR1.1 à 1.3 ; DR2.1 à 2.2 ; DR3.1 à 3.3**
Support informatique	

DE : document étude – DR : document réponse – DT : document technique

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

Consignes aux candidats et aux surveillants :

◆Le **DOSSIER DE BASE** est ramassé avec l'identification portée sur la page de garde.

◆En fin d'épreuve, l'ensemble des Documents Réponses (DR) ci-dessous est ramassé, regroupé et agrafé dans une copie d'examen modèle Éducation nationale.

◆Découper impérativement sur le (ou les) DR sorti(s) de l'imprimante, le coin portant l'identification du candidat.

DR à rendre :	DR fourni(s) dans le sujet	DR **réalisé**(s) par le candidat
DR1.1 à 1.3	**X**	
DR2.1 à 2.2	**X**	
DR3.1 à 3.3	**X**	

Renseignements complémentaires à l'étude n°1 :

Décapage de la terre végétale et fouilles en rigole et en trous :
Plan des fondations avec limite du terrassement

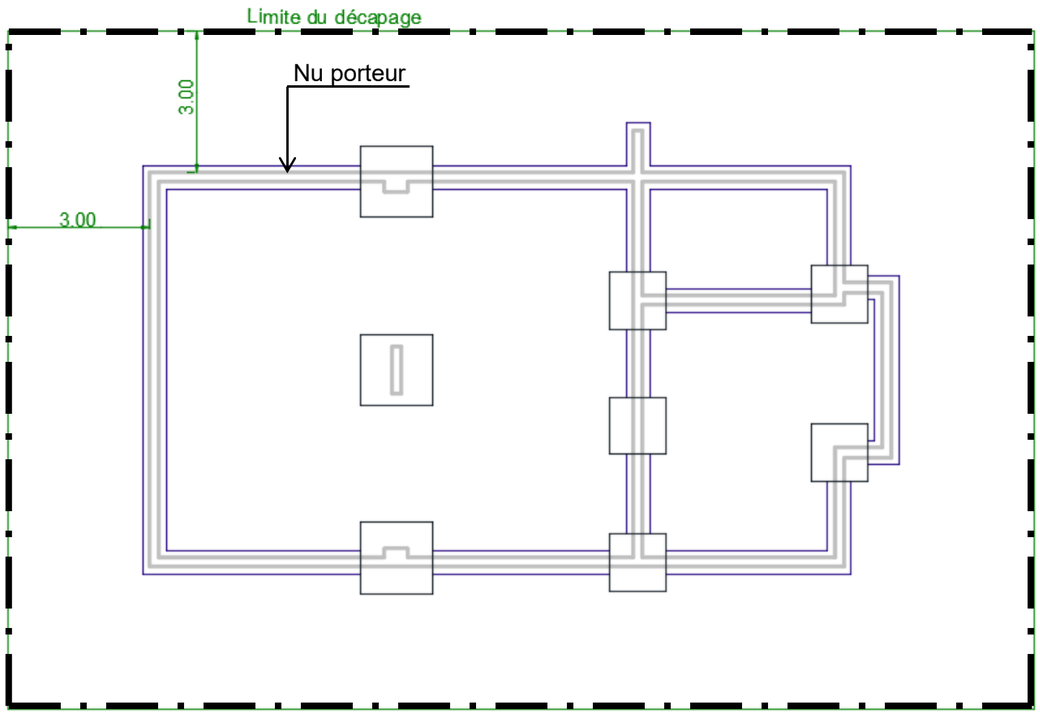

Fouille en excavation :

Formule de 3 niveaux : $V = \frac{H}{6} \times (B + b + 4 \times bm)$

- B : surface supérieure du terrassement ;
- b : petite base ;
- bm : base moyenne

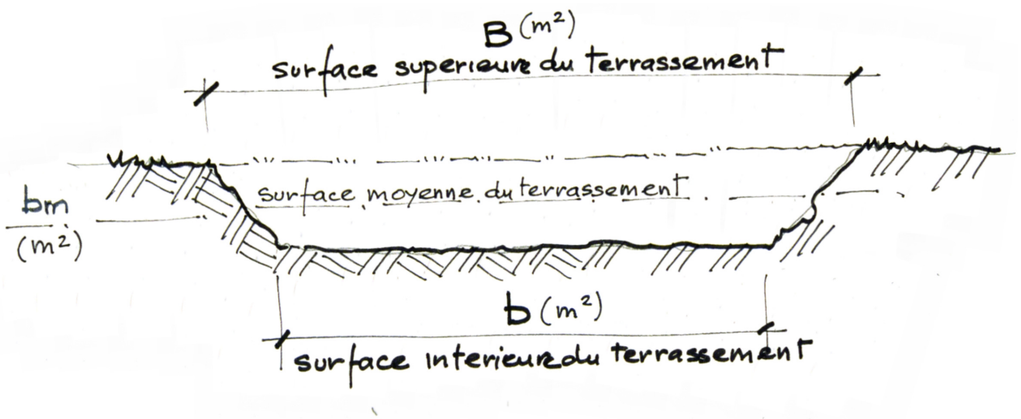

Quantification des ouvrages

ÉTUDE n°1

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Employé dans une entreprise générale du bâtiment, vous êtes chargé de quantifier le lot terrassement.

ON DONNE :	**Documents papier**	**Fichiers numériques**
Dossier de base commun aux épreuves E2 et E3		
Document étude	DE1	
Documents réponses	DR1.1 DR1.2 DR1.3	

ON DEMANDE :

pour le bâtiment B et pour les articles du CCTP suivants :
- Article 2.1.1 : décapage de la terre végétale ;
- Article 2.1.2 : fouille en excavation ;
- Article 2.1.3 : fouilles en rigole et en trou.

Sur les documents réponses **DR1.1 :**
- **compléter** le croquis minute nécessaire à la quantification de l'article 2.1.3

Sur les documents réponses **DR1.2 à DR1.3 :**
- **établir** le quantitatif des 3 articles du CCTP cités ci-dessus.

ON EXIGE :

- un croquis minute coté proportionné et soigné ;
- des libellés rédigés avec une terminologie appropriée ;
- des résultats justes ;
- une présentation soignée.

DE1

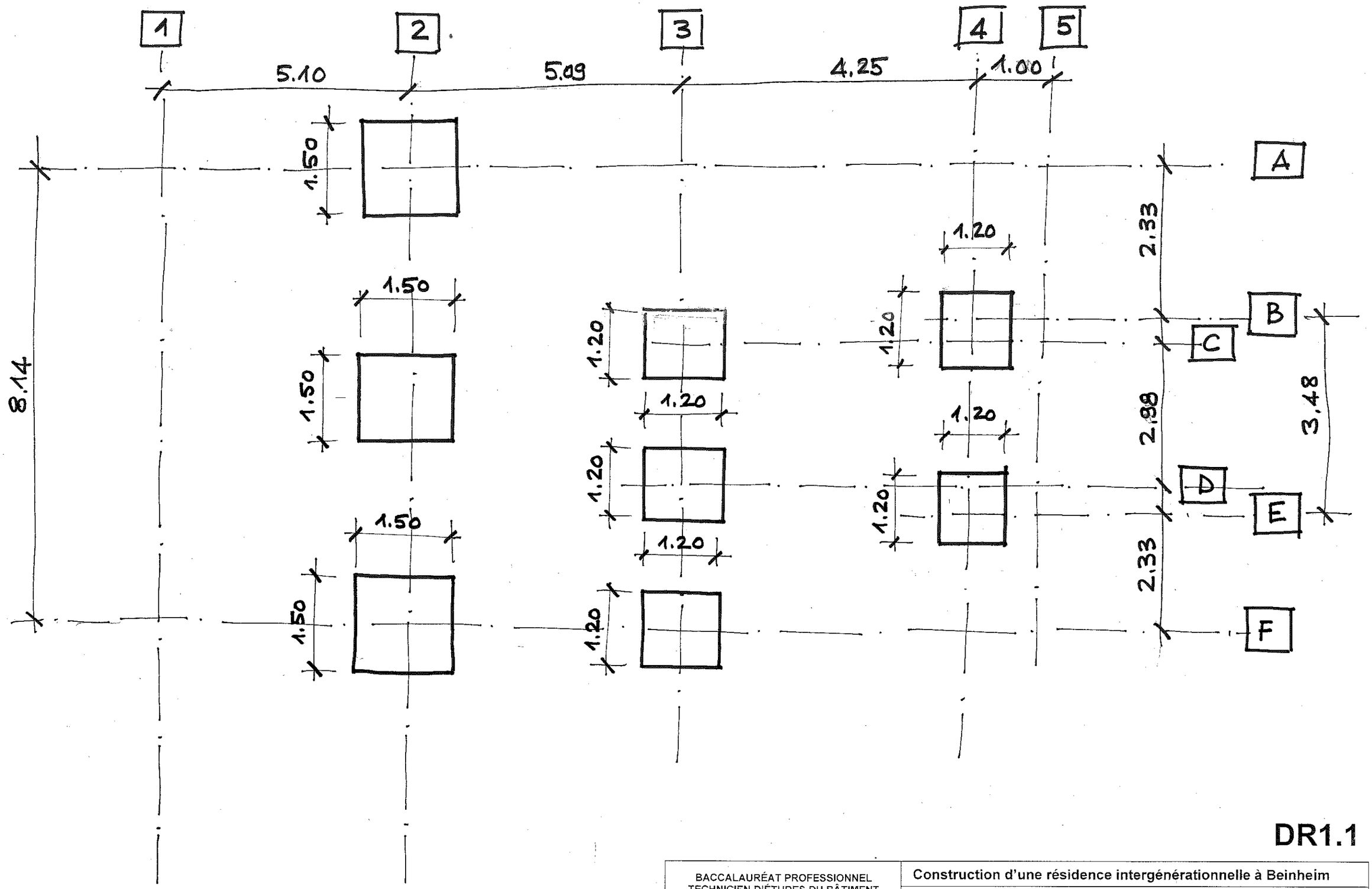

DR1.1

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT option A : ÉTUDES ET ÉCONOMIE	**Construction d'une résidence intergénérationnelle à Beinheim**		
	ÉPREUVE E2 : PRÉPARATION D'UNE OFFRE SOUS-ÉPREUVE E22 : QUANTIFICATION DES OUVRAGES		
Session 2018	DURÉE : **3H00** COEFFICIENT: 2	1806-TE PO 22	3/12

CROQUIS :

Opération :

N°	Ind	Désignation des travaux				U	Quantités
		À REPORTER :					**DR1.2**

CROQUIS :

Operation :							
N°	Ind	Désignation des travaux				U	Quantités
		Report :					
		A REPORTER :					

DR1.3

Renseignements complémentaires à l'étude n° 2 :

La quantification de l'article 2.3.9.1 inclut les surfaces des articles suivants :

2.3.9.2, 2.3.9.3 et 2.3.9.4

Elévation des parois :

Hauteur brute = 2,93 m

Quantification des ouvrages

ÉTUDE n°2

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Employé dans une entreprise générale du bâtiment, vous êtes chargé de quantifier les travaux du lot gros œuvre.

ON DONNE :	**Documents papier**	**Fichiers numériques**
Dossier de base commun aux épreuves E2 et E3		
Document étude :	DE2	
Documents réponses :	DR2.1 DR2.2	

ON DEMANDE :

Uniquement pour le RDC du bâtiment A

Sur DR 2.1 à DR 2.2 :

Quantifier l'article 2.3.9.1 du CCTP

ON EXIGE :

- des croquis cotés proportionnés et soignés ;
- des libellés rédigés avec une terminologie appropriée ;
- des résultats justes ;
- une présentation soignée.

DE2

CROQUIS :

Operation :

N°	Ind	Désignation des travaux				U	Quantités
		A REPORTER :					

DR2.1

Operation :

N°	Ind	Désignation des travaux				U	Quantités
		Report :					
		A REPORTER :					

DR2.2

Renseignements complémentaires à l'étude n°3 :

La quantification de l'article 4.2 regroupe l'ensemble de l'article et de ses sous-articles

4.2.1, 4.2.2 et 4.2.3

Quantification des ouvrages

ÉTUDE n°3

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Employé dans une entreprise de couverture, vous êtes chargé de quantifier le lot Couverture

ON DONNE :	**Documents papier**	**Fichiers numériques**
Dossier de base commun aux épreuves E2 et E3		
Document étude	DE3	**BIMvision**® et la Maquette.ifc
Documents réponses	DR3.1 à DR3.3	
Le logiciel BIM Vision		

ON DEMANDE :

<u>Uniquement pour la couverture du bâtiment A</u>

Sur DR 3.1 à DR 3.3

de quantifier les articles suivants :

4.2 Couverture en tuiles plates, grand modèle, pose à joints croisés ;

4.3 Tuiles faîtières assorties ;

4.4 Tuiles arêtières assorties ;

4.5 Rencontres 3 directions (faîtière-arêtières) ;

4.6 Noues ;

4.7 Planche de rive ;

4.8 Planche d'égout.

ON EXIGE :

- le repérage des ouvrages par des couleurs différentes ;
- l'indication des longueurs ou surfaces élémentaires sur le croquis support ;
- des libellés rédigés avec une terminologie appropriée ;
- des quantités exactes.

DE3

Croquis minute de la couverture :

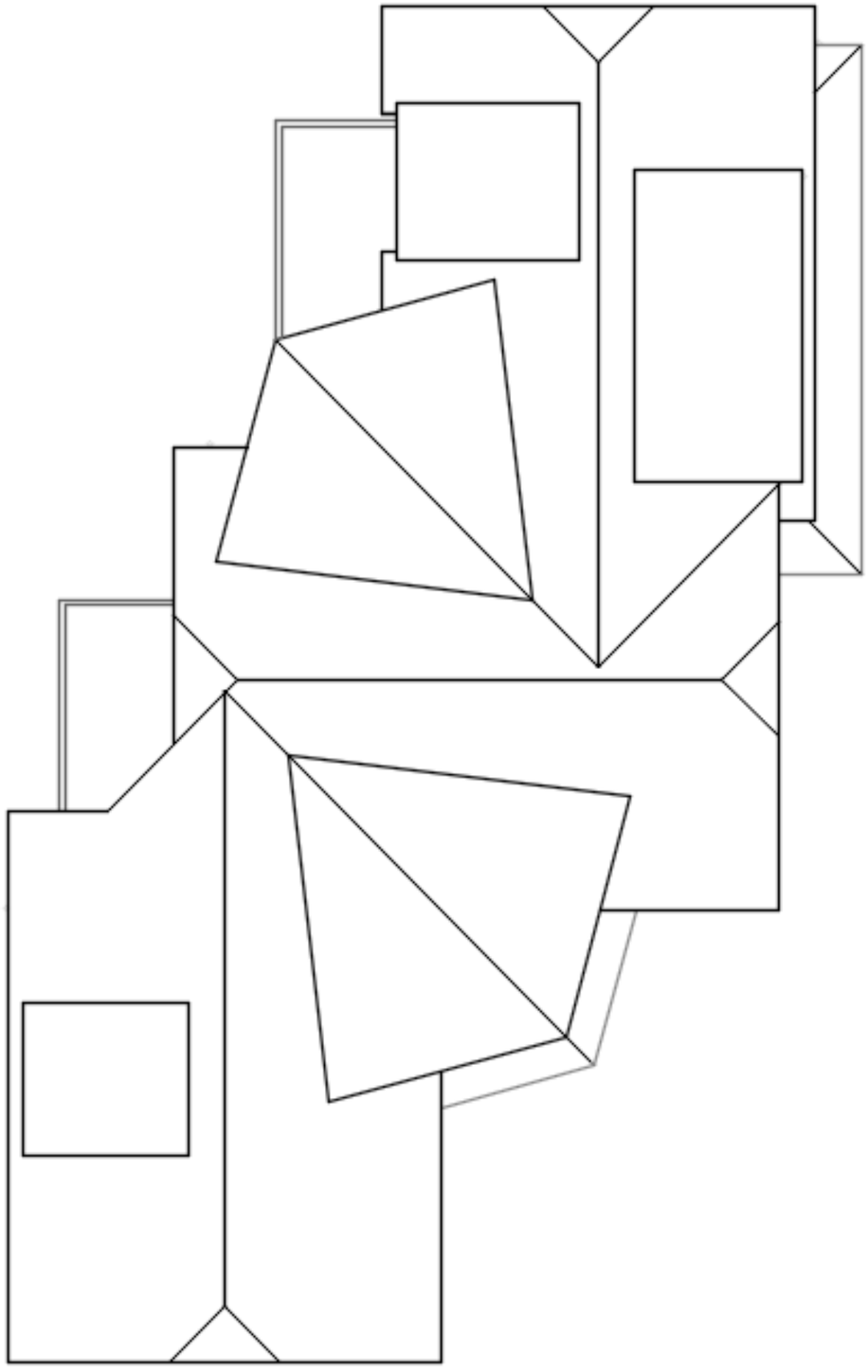

Operation :

N°	Ind	Désignation des travaux				U	Quantités
		A REPORTER :					

DR3.1

Croquis minute de la couverture :

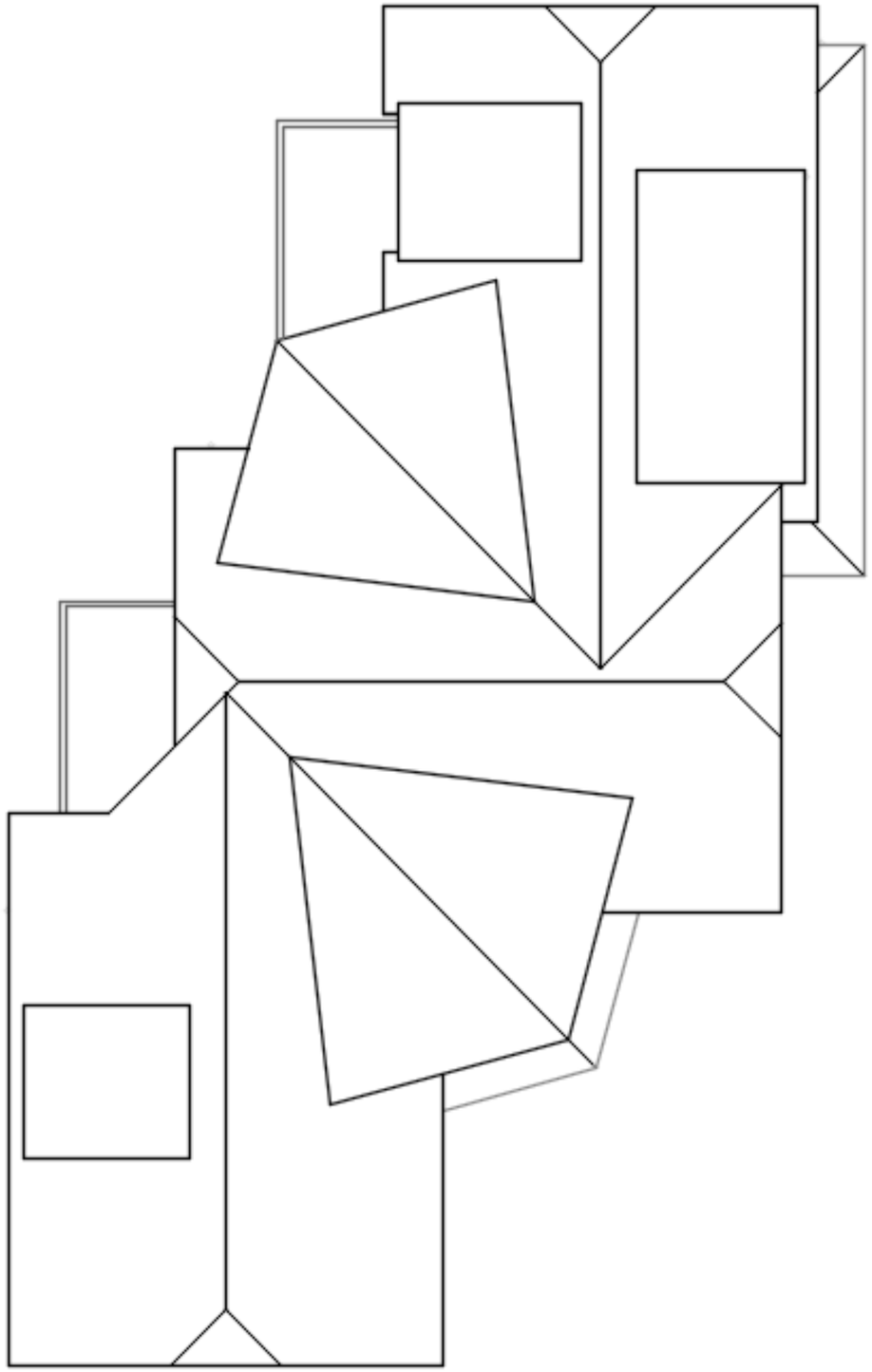

Operation :

N°	Ind	Désignation des travaux				U	Quantités
		Report :					
		A REPORTER :					

DR3.2

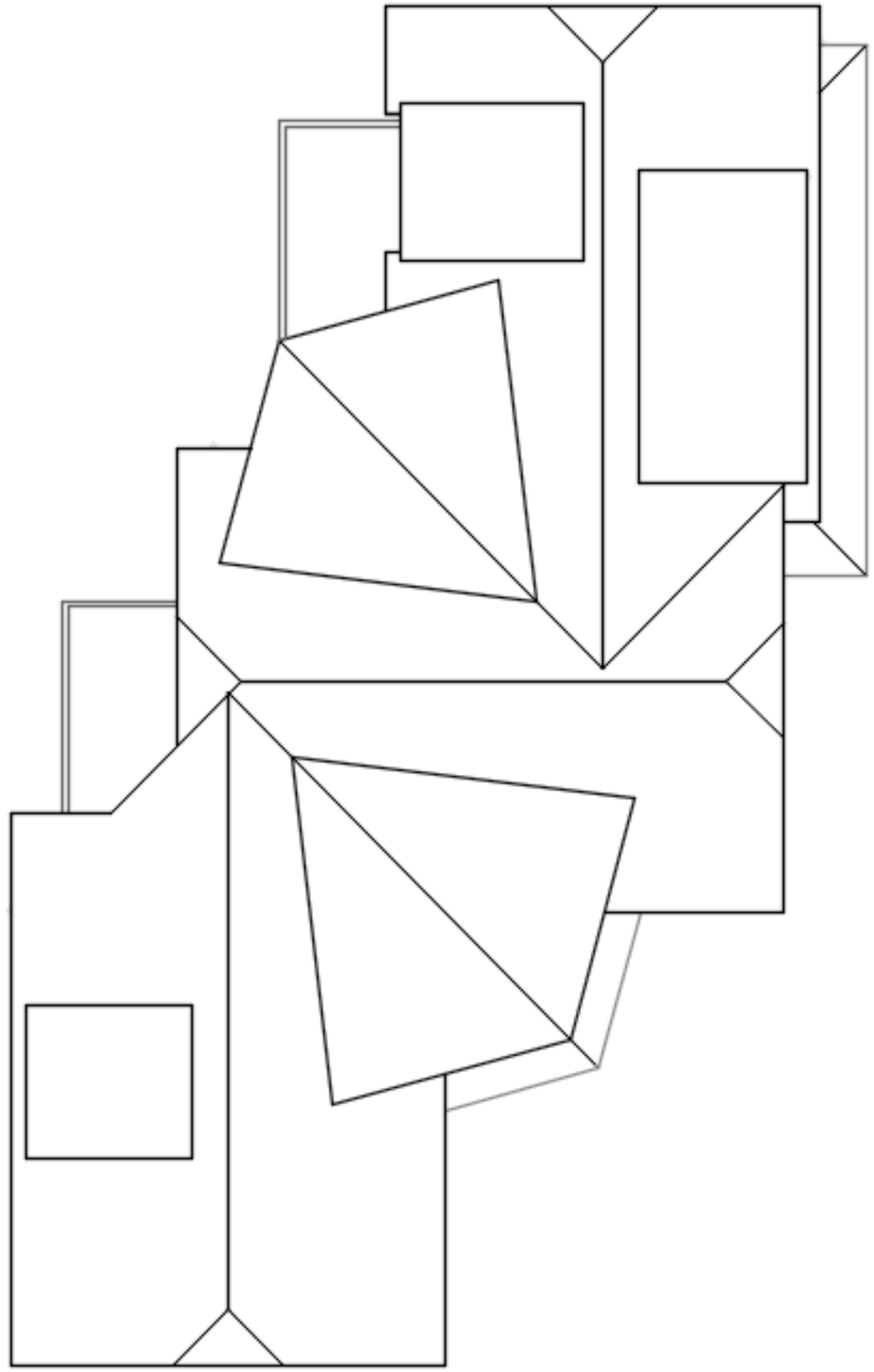

Operation :

N°	Ind	Désignation des travaux				U	Quantités
		Report :					

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.